

Lucyne COURTOIS  
Boubers-lès-Hesmond

PJ N°  
dépôtée le 11/01/2022

Monsieur Vital Renard  
Commissaire Enquêteur

Je suis âprement opposée au projet de parc éolien "Les magnolias" à Boubers-lès-Hesmond. D'ailleurs, je ne vois pas de quelle façon un projet a pu voir le jour sur cette commune puisque nous nous situons en "zone rouge".

C'est encore un plan où l'argent est privilégié au détriment de l'environnement, de la biodiversité et de la santé des riverains et des animaux : bruit, infrasons, basses fréquences, champs électromagnétiques... en exemple voir l'agriculteur de Le Boisle (Somme) qui a vécu un calvaire : vaches qui dépérissent et meurent, veaux morts nés, problèmes de fertilité et de vêlages... 180 bovins décimés en à peine 5 ans, en cause une rivière souterraine qui transporte des courants électriques.

Mais les promoteurs n'ont que faire de la vie de nos villages. Ils n'y vivent pas et ne font que profiter des largesses accordées par "l'énergie éolienne".

Nombreux sont ceux qui ne savent pas que la manne financière promise par les promoteurs ne tombe pas du ciel mais que ce sont eux-mêmes qui la paient (taxes sur l'électricité : TCFE, SCPE, TVA, et taxes sur les carburants).

Certains élus sont tombés dans le piège de cette arnaque, de ce scandale économique et financier. Très bel exemple à Buire le Sec (Pas. de Calais) où 180 000 euros ont été utilisés pour l'aménagement d'un parc "biodiversité" et d'un terrain de football. Résultat: une friche et un terrain de foot hors-normes et inutilisable.

Dénonçons aussi les méthodes des promoteurs qui souvent se conduisent comme s'ils pouvaient acheter nos villages et nos terres et qui exercent, sur ceux qui leur résistent, une forme de chantage en menaçant de les installer, avec toutes leurs nuisances, sur les communes voisines.

L'énergie éolienne n'est en rien écologique et renouvelable. C'est une pollution sournoise contraire au développement durable. Les éoliennes sont inefficaces à produire une énergie électrique abondante, fiable et bon marché. Elles ne fonctionnent que 25% du temps.

L'éolien ne contribue pas non plus à améliorer l'emploi en France. Les équipes de montage viennent des pays de l'Est, sous le régime de travailleurs détachés. La part de travailleurs français est faible.

Aussi, l'éolien assassine nos paysages. Dans la vallée de l'Embryenne, notre habitat constitue un patrimoine essentiel au tourisme vert, à l'accueil d'urbains en quête d'un nouveau cadre de vie. Ce patrimoine ne doit pas être mis en péril par l'installation de ces aéromoteurs. Notre région en est déjà saturée: Fruges, Créquy, Coupelle-ville, Rimbovat, Campagne-les-Hesdin, Buire le Sec.

Préserons ce qui peut encore l'être, à savoir la zone de respiration des ondulations montreuilloises. Considérons aussi les sites de mémoire ou classés : La Chartreuse de Neuville s/s Fontenil, Les remparts de Fontenil s/mer, l'église de St Denoex ...

Nous ne voulons pas non plus voir la valeur de nos biens immobiliers subir des dégradations importantes. La dépréciation des habitations proches des éoliennes peut être de 40%.

Accepter un projet éolien, c'est, plausiblement, dégrader le paysage et la qualité de vie pour très longtemps.

A Boubers, c'est le maire, SEUL, qui, cupide, démarché par HENRI, s'est laissé convaincre par des promesses de retombées financières qui pouvaient lui permettre de réaliser des projets pour la commune. Or, les maires, et autres élus, qui sont les piliers de la démocratie locale, doivent écouter et respecter les habitants qui les ont élus. Ici, notre démocratie a été bafouée. Le maire a pris seul des initiatives. 70% de la population est opposée à ce projet et aucune délibération du conseil municipal n'a été votée. Rappelons aussi que le maire et certains autres élus ont, de près ou de loin, de par la mutualisation, des intérêts financiers dans ce projet.

Enfin, quand sept habitants sur dix se prononcent contre un projet (pétition), imaginez les conséquences en terme de cohésion sociale, de convivialité, dans un village de 84 âmes seulement. Bien toutes ces raisons, je suis hostile au projet d'installation d'éoliennes sur la commune de Boubers-lès-Hesmond.

Vous remerciant de bien vouloir ajouter  
ce courrier au dossier de l'enquête publique,  
je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-  
Enquêteur, mes respectueuses salutations.